

La loi Travail et le rapport de la cours des comptes sur La Poste : une logique néolibérale tous azimuts.

Communiqué de Presse

Loi Travail :

Même si le secrétaire général de la CFDT qualifie désormais le projet de loi Travail de « **potentiellement porteur de progrès** », ce projet de loi n'est, pour Solidaires 13, ni amendable ni négociable. Il doit être retiré car son fondement remet en cause la hiérarchie des normes en rendant supérieur l'accord d'entreprise à la loi...

Ainsi ce projet de loi renvoie le droit du travail au 19^{ème} siècle, époque où chaque patron faisait, en sa fabrique, ce que bon lui semblait.

La loi Travail touche l'ensemble des travailleurs-euses. Un mouvement est en train de se construire pour obtenir son retrait et surtout pas sa « **réécriture** ». Combattre la loi Travail c'est aussi mieux la connaître ; c'est pourquoi SUD PTT et ATTAC proposent de débattre en présence de Richard ABAUZIT ex-inspecteur du travail, auteur d'un blog (blogs.mediapart.fr), le lundi 21 mars 2016 à partir de 18h00 dans les locaux de Solidaires 13 au 29 Boulevard Longchamp 13001 Marseille (*Métro « réformées » et tram « national »*).

Rapport de la cours des comptes sur La Poste :

Une même logique néolibérale, amène la cours des comptes à prôner le démantèlement du service public postal, en remettant en cause la présence postale sur le territoire, l'acheminement du J+1, la distribution 6 jours sur 7 et la péréquation tarifaire... le tout sur fond de suppression d'emplois (*80 000 en 10 ans*).

C'est pourquoi SUD PTT appelle les postiers-ères à la grève à compter du 23 mars 2016.

Un rassemblement est prévu ce jour-là devant la Direction de La Poste au 19 rue Henri Barbusse 13001 Marseille à 10h30 (*métro « vieux port »*).

L'enjeu est donc double pour les postiers-ères, lutter contre la casse du code du travail mais également se mobiliser contre la destruction du service public postale !

Contact Syndicat Sud APT 13 : Yann QUAY BIZET au 06.83.67.74.21

Yann REMLE au 06.77.73.73.11